



© N. Millot

LA POINTE DU LISTOIR EST LE LIEU DE NAISSANCE DE LA RIVIÈRE D'ÉTEL. RICHE EN ORGANISMES MARINS, CETTE ZONE EST UN SITE ORNITHOLOGIQUE.

Le Listoir



6 km



1 h 30

— Balisage jaune



Facile • Toute l'année (Éviter les périodes de pluies, zones humides)



DÉPART

Depuis le chemin forestier créé par l'ONF, se rendre sur le petit parking (1^{re} route à droite, 30 m après le restaurant). Suivre ensuite le chemin et prendre à gauche (tout droit : retour au parking).



© AOTA

- ➊ Poursuivre le chemin en suivant le sentier entouré de pins maritimes. Passage de la forêt à des landes puis des marais. Site ornithologique : le silence et la discrétion s'imposent afin de respecter ce lieu.
- ➋ À la bifurcation des chemins, prendre à droite vers la ria d'Étel.
- ➌ 1^{re} passerelle : suivre le chemin le long de la ria d'Étel. Point de vue sur la rive opposée : clocher de la chapelle de Legevin (commune de Nostang). Attention : partie de parcours humide.
- ➍ Arriver à la **Pointe du Listoir**. Riche en organismes marins (vers, coquillages, crevettes...), le site ornithologique de la Pointe du Listoir (zone sensible) accueille les principales concentrations d'oiseaux de la rivière d'Étel. En plus d'une nourriture abondante, ils y trouvent la visibilité nécessaire à leur sécurité. Le silence et la discrétion s'imposent afin de respecter ce lieu.
- ➎ Passage à proximité du **Moulin de la Demi-Ville**. La maison et le moulin (propriété privée) ont été construits avec les pierres de l'ancien manoir de la Demi-Ville. Le moulin possède une roue de 6 m de diamètre. La Demi-Ville est l'une des seigneuries présentes sur la paroisse dès le XIII^e siècle. Sur plus de 2500 moulins recensés au XIX^e siècle en Morbihan, il n'en reste plus qu'une quarantaine en fonctionnement. La densité des moulins était forte dans ce département puisque l'on pouvait en compter jusqu'à vingt par commune. En face, sur l'autre rive, vue sur la commune de Landaul.
- ➏ Remonter le chemin, traverser la route et prendre immédiatement le chemin à gauche.
- ➐ À 600 m, prendre à droite. Remonter par le chemin vers le point de départ.

LANDÉVANT

